

Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

N° 13 (Trimestriel) | Octobre 2014

& affluents



EXCEPTIONNEL

Halte d'une centaine de cigognes dans la vallée du Geer

sommaire

Actualités Meuse-Aval **2** - Actualités des comités locaux **6** - Se passer des pesticides, c'est possible **12** - L'interview de Cristina Popescu **14**
Agenda **15** - Pensez à vous réabonner! **16**



Actualités Meuse-Aval

1

Agr'Eau, une plate-forme d'information pour les agriculteurs

C'EST QUOI ?

Agr'Eau, c'est un site Internet et une application à télécharger sur Smartphone pour un accès illimité, même en dehors des zones de couverture wifi ou 3G. *Agr'Eau* rassemble et propose sous une forme pratique et conviviale l'ensemble des législations qui ont trait à l'épandage des matières organiques, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, la gestion des couverts végétaux, l'érosion des sols, le stockage des hydrocarbures, des produits phytopharmaceutiques ou encore des matières organiques, la gestion des bords d'eau, la fertilisation et la liaison au sol. **Agr'Eau propose une réponse à toute question en maximum 4 clics.**

C'EST QUI ?

Agr'Eau, c'est une quinzaine d'organismes de vulgarisation présents aux côtés des agriculteurs depuis de nombreuses années : Agra-Ost, l'APPO, le CIPF, le Comité régional Phyto, le Centre wallon de Recherches agronomiques, les Contrats de Rivière de Wallonie, CPL-Vegemar, la Fiwap, Fourrages Mieux, GISER, Greenotec, l'IRBAB, Nitrawal, PhytEauWal, le SPW, l'UCL, l'ULg-Gembloux Agro-Bio Tech et Requasud.

Puis-je épandre à proximité de l'étang ? Ma citerne à mazout doit-elle être à double paroi ? Qui peut entrer dans mon local phyto ? A partir de quand la couverture de sol peut-elle être détruite ? Puis-je épandre après avoir récolté mon maïs ? Autant de questions auxquelles il n'est pas toujours aisé de répondre, d'autant plus lorsqu'elles dépendent de plusieurs législations. Ces quinze organismes de vulgarisation ont développé l'outil *Agr'Eau* pour aider le monde agricole, sous l'impulsion du Service Public de Wallonie. **Une question ? La réponse est sur Agr'Eau !** Pour ces organismes, *Agr'Eau* est un virage à 180°. Là où auparavant ils proposaient de l'information globale, à présent, ils répondent précisément à des questions. C'est donc l'utilisateur qui décide de quelle information il a besoin, quand et où il le souhaite.

C'EST OÙ ?

Pour surfer sur *Agr'Eau* ou pour télécharger l'application, rendez-vous sur www.agreau.be pour découvrir ce tout nouvel outil à disposition des agriculteurs ou pour trouver la réponse à vos propres questions.

Pour télécharger l'application, 'flashez' le QR code ou suivez les instructions en bas de la page d'accueil du site Internet.

Plus d'info ? info@agreau.be



2

3 ans de lutte contre la Balsamine de l'Himalaya : des résultats concrets

Depuis 3 ans maintenant, le CRMA coordonne des chantiers de gestion de la Balsamine de l'Himalaya, une plante invasive particulièrement jolie mais qui est source de perte de biodiversité et de stabilité des berges de nos cours d'eau.

Cet été 2014, 60 km de cours d'eau ont été parcourus, nécessitant plus de 655 heures de travail sur le terrain dont 180 heures prestées par le personnel du Contrat de Rivière et 127 par 6 étudiants engagés pour cette mission.

D'autres partenaires tel que le Service Public de Wallonie, les Services Techniques Provinciaux de Liège et Namur, Vivaqua, Carmeuse et certaines communes partenaires ont également mis la main à la pâte.

En 3 ans, les résultats sur le terrain ne se sont pas fait attendre : sur le bassin de la Mehaigne, certaines populations de Balsamines sont d'ores et déjà éradiquées. Sur d'autres sites, notamment sur le Geer, on observe une forte réduction de densité de celles-ci, la gestion de certains sites n'ayant nécessité que quelques heures en 2014 alors qu'une journée complète à 2 personnes était nécessaire en 2012.

Au global, sur ces 3 années, 2700 heures de travail auront été consacrées à l'arrachage de cette plante le long des berges de cours d'eau de la Meuse Aval dont 722 heures prestées par le personnel du CRMA, sans compter les heures d'inventaires et de coordination de ces chantiers.

Bien entendu, de nombreux sites restent encore à gérer car de nouvelles communes, sur la Berwinne et la Gueule notamment, ont rejoint le contrat de rivière il y a peu et d'autres ne sont pas encore partenaires. Mais les résultats de ces gestions sont particulièrement encourageants.

Le souhait du CRMA est de poursuivre et d'élargir les partenariats mis en place pour qu'un jour la Balsamine de l'Himalaya sur la Meuse Aval ne soit plus qu'un souvenir.

Nous remercions tous les ouvriers, les bénévoles, les étudiants et les partenaires privés qui nous soutiennent activement dans cette action.

3

Les Bib'z en action pour une vallée plus belle

Retrouvez-les sur notre page facebook :



Déchets
Allez Ouste



Le 31 juillet 2007, la Basse-Meuse liégeoise a été polluée par deux insecticides provenant de la firme Chimac-Agriphar S.A. Suite à cette forte pollution, plus de vingt tonnes de poissons ont été tués. En vue d'obtenir la réparation des dommages, une plainte a été déposée par la Fédération Royale des pêcheurs à la ligne de la Basse-Meuse liégeoise, La Fédération des sociétés de pêche « Pêche et Loisirs » ainsi que la Maison wallonne de la pêche. Suite à ces actions, un dédommagement a pu être obtenu. Une partie de ces indemnités a permis à la Maison wallonne de la pêche de lancer un projet intitulé «FEP Pisciflore Cheratte ». Celui-ci s'inscrit dans le plan de restauration des dégâts environnementaux subis. Il offre une opportunité de protéger les populations piscicoles en Basse-Meuse liégeoise, milieu particulièrement soumis à la pression anthropique. Ce projet d'une durée de deux ans et demi a pu voir le jour grâce au financement du Fonds Européen pour la Pêche, du Service Public de Wallonie et du Fonds Piscicole de Wallonie.

UN ANCIEN CHARBONNAGE AMÉNAGÉ EN ZONE DE FRAI

Si à ce jour, la renaturation de la Basse-Meuse semble encore difficilement envisageable, il subsiste néanmoins quelques annexes hydrauliques où les interventions en faveur du milieu sont moins contraignantes et où la mise en place de dispositif à destination piscicole n'en-trave pas la navigation. C'est notamment le cas de la Darse de Cheratte.

Au printemps 2013, l'ancien quai de chargement du charbonnage de Cheratte a été équipé d'un système de paniers métalliques sur lesquels ont été déposés des fascines pré-végétalisées. Le chevelu racinaire présent sous ces fascines a permis de constituer un milieu de développement idéal pour les larves et alevins. Ces structures ont pour objectif de servir d'appoint aux substrats naturels de pontes fournis par la végétation juxtante. En 2013, ces structures ont accueillis des pontes de brèmes communes, carpes communes et de carassins. De jeunes brochets, perches et autres cyprins ont été observés. En 2014, cet enchevêtrement de racines a également été utilisé comme support de pontes par des brèmes communes, des gardons et des perches fluviatiles. Cet aménagement a été complété par des frayères artificielles fixes. Au vu des résultats encourageants relevés sous les paniers végétalisés de la darse de Cheratte, d'autres structures du même type ont été installées au niveau de l'île Robinson et dans le canal Albert, au cours du printemps 2014.



DES CAGES COMME REFUGES POUR LES ESPÈCES PISCICOLES MOSANES

Ce projet poursuit également un objectif majeur, celui de protéger les espèces piscicoles mosanes contre la prédation exercée par les oiseaux piscivores, et plus particulièrement contre le Grand Cormoran. Pour ce faire, des dispositifs type cages refuges à poisson ont été installés dans le fond de la darse. Comme leur nom l'indique, ces cages sont destinées à fournir aux poissons des abris de protection contre le cormoran. Leur objectif est de réduire la mortalité liée à la fois à la prédation directe et au stress.

LES CAGES REFUGES, UN RÉEL INTÉRÊT POUR LES POISSONS !

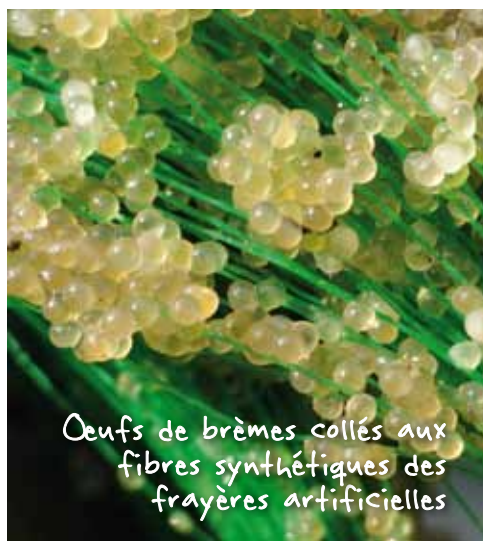
Des observations subaquatiques ont permis de mettre en évidence l'utilisation des cages refuges par la faune piscicole. Plusieurs espèces de poissons ont été observées à l'intérieur et en périphérie des structures. C'est notamment le cas de plusieurs brochetons qui y trouvent un endroit favorable pour chasser leurs proies à l'affût. Les cages leur assurent aussi une protection face aux autres prédateurs. D'autres observations ont également révélé une importante fréquentation des alevins (perches, gardons,...) à l'intérieur des cages. En 2014, ces cages refuges ont également été utilisées comme support de pontes par les perches fluviatiles.

D'autres structures du même type seront à nouveau installées dans la darse de Cheratte dans le courant de l'été 2014 afin d'augmenter les zones de refuges pour les espèces piscicoles.

Texte de Julien Gilles, chef de projet à la Maison Wallonne de la Pêche.



Jeune brochet à l'intérieur de la cage



Oeufs de brèmes collés aux fibres synthétiques des frayères artificielles

Actualités des comités locaux

1

Ça bouge dans le tout nouveau comité local Gueule !

LE BASSIN HYDROGRAPHIQUE GUEULE ET INDE

Superficie: 157 km²

Linéaire de cours d'eau classés: 110 km

Linéaire de cours d'eau total : 153 km

Population dans le bassin : +/- 37 497 habitants (chiffres de 2011)

Communes participantes (5): La Calamine, Lontzen, Plombières, Raeren et Welkenraedt

Comité locale Gueule

Rue du Chemin de Fer, 25 - 4850 Plombières - Tél. 0496.81 81 30 - gueule@meuseval.be



2

Suite au projet INTERREG IV-A Aquadra, l'extension du contrat de rivière au bassin versant de la Gueule et Inde prend forme...

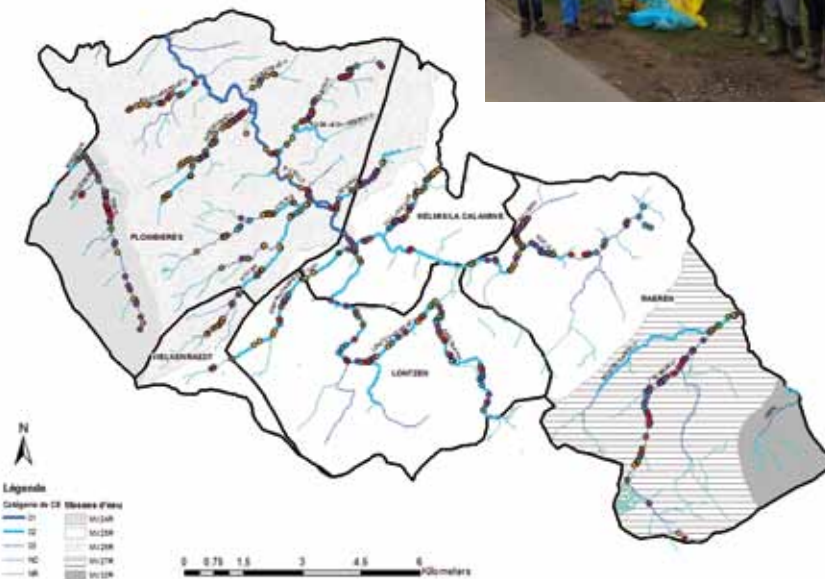
Mi-février, deux réunions d'information à la population étaient organisées. Objectif : présenter le contrat de rivière et lancer un appel à la participation citoyenne. Le but est d'inclure le citoyen dans la dynamique locale de gestion de l'eau, en expliquer les mécanismes, fournir un lieu de parole et un terreau propice à l'émergence de nouvelles idées. Les réunions ont rencontrées un vif succès avec plus de 80 personnes présentes.

L'organisation d'opérations « rivières propres » à grande échelle sur 4 communes du bassin a aussi permis de nous faire connaître sur le terrain. 119 motivés, ont nettoyé 10,7 km de cours d'eau (des tronçons de la Gueule, du Lontzenerbach, du Grotbach et du Roebach).

Les mois d'avril et mai ont été consacrés à l'inventaire de terrain, parfois avec des bénévoles. En voici les premiers résultats : sur les 110 km de cours d'eau classés qui parcourent la vallée de la Gueule et Inde, 82,7 km ont pu être inventoriés (75 %). Au total, 585 points noirs ont été répertoriés dont 88 sont considérés comme prioritaires (+/- 15 %). Les problématiques les plus récurrentes sont les rejets d'eau usée ainsi que les dépôts de déchets.

Une première réunion du comité local Gueule et Inde a eu lieu le 30 juin. Les résultats de l'inventaire y ont été présentés et les grands axes de travail définis. Ceux-ci sont, dans l'ordre d'importance, la problématique des rejets d'eau usée, les dépôts de déchets le long des berges et dans le lit des cours d'eau ainsi que la gestion des plantes invasives.

Maintenant, il s'agit de mettre en place des groupes de travail ainsi que de développer un programme d'actions, afin d'améliorer la situation sur les bassins. Le comité local et les groupes de travail sont des structures ouvertes, toute personne intéressée est donc la bienvenue !



3

Joli succès pour l'inauguration de la randonnée "Sources et méandres du ruisseau Sainte-Julienne"

Action 13mv0963

Faciliter la mise en œuvre d'un projet récréatif de revitalisation du ruisseau de la Julienne

Saive, dimanche 22 juin 2014. Plus de 150 personnes ont pris part à une nouvelle randonnée qui longe le ruisseau Sainte-Julienne de sa source à Retinne (Fléron), en passant sous le Vieux-Château de Saive, vers son embouchure dans la Meuse aux étangs d'Argenteau (Visé). Ce tracé de 12 km relie à pied ou en vélo le RAVeL 1 (Meuse) à la ligne 38 (RAVeL 5, Fléron), qui était un chaînon manquant pour les randonneurs. Le parcours débute dans de beaux vergers en aval de l'imposant terril du Hasard. Il offre un beau panorama sur le pays de Liège depuis Miermont sur les hauteurs de Saive. Il serpente dans la vallée sous les chênes et hêtres vers le domaine de la Julienne. Une petite conférence sur « Sainte Julienne, femme exceptionnelle du Moyen-Âge liégeois » a été donnée par le professeur d'histoire et maintenant évêque de Liège, Mgr Delville. Elle a eu lieu dans la romantique chapelle de Wixhou sur les hauteurs des étangs. Liège célébrait ce week-end les 750 ans de l'extension universelle en 1264 de la Fête-Dieu initiée par Sainte Julienne. Cette journée s'est conclue pour certains par un grand barbecue familial et une victoire des diables rouges sur écran géant. Les grands et les petits ont profité d'une magnifique journée ensoleillée et retourneront profiter des grandes plaines de jeux aux deux extrémités du parcours. A cette occasion, une nouvelle carte-découverte IGN a été publiée. Elle reprend plus de 48 lieux d'intérêts le long de la vallée, sur les thèmes de l'histoire, de la biodiversité et de la vie de Sainte Julienne. La carte est en vente au prix de 5.00 EUR dans les maisons du Tourisme de la Basse-Meuse et des Thermes et Coteaux ainsi que dans les meilleures librairies, auprès du Parcours Citoyen de Fléron – S. Grailet (0497/ 68 70 64) ou de J. Galloy (04 / 374 23 74 à Saive), l'initiateur du projet.

Pour plus d'informations :

Jacques Galloy, 04 374 23 74, jacques@galloy.be

Facebook : page «Sources et méandres du ruisseau Sainte-Julienne»

Circuits pédestre et VTC/TTT disponibles sur www.cirkwi.com



4

Se mettre dans le bain directement !

En avril dernier, Julien Mols, coordinateur du Comité local du Haut-Geer, prenait une autre direction dans sa carrière professionnelle. Sandra Godfroid prend le relais pour le remplacer. Le temps d'une saison et les problématiques récurrentes du bassin font surface : coulées de boues, inondations, rejets d'eaux usées,...

► PREMIÈRES COLLABORATIONS



Orages des 29 juillet et 26 août 2014



Réunion entre la commune de Donceel, la cellule GISER et le CRMA pour analyser les sites problématiques au niveau des coulées de boue.



Orage du 9 juillet 2014

Réunion entre la commune de Berloz, la cellule GISER et le CRMA pour analyser les sites problématiques au niveau des coulées de boue.



Ensemencement du Geer en bactérie

Participation du CRMA à l'ensemencement du Geer en bactéries pour réduire l'envasement lié aux rejets d'eaux usées (action de la DCENN-SPW).

► ET PREMIÈRE RENCONTRE AVEC LA NATURE DU BASSIN...



Des cigognes dans la vallée du Bas-Geer



Un martin pêcheur a filé sous le nez de la coordinatrice à hauteur de Waremme, au-dessus du Geer... Et des cigognes ont fait une halte dans la vallée du bas-Geer à Glons fin août!

Une mare près de mon école... pour observer la vie !

Action 13Mv0882

Sensibiliser les élèves de l'école de Belle Maison à l'intérêt de la mare écologique

C'était le 28 mars 2014 à l'école communale de Belle Maison à Marchin.

Nous étions rassemblés avec quelques élèves pour inaugurer ce nouvel espace naturel situé juste à côté de l'école.

Cet espace a été aménagé par la commune dans le cadre de l'appel à projet Biodi-Bap, initié par le précédent Ministre du Développement durable, Monsieur Nollet, et figure au Programme d'actions 2014-2016 du Contrat de Rivière.

L'aménagement prévoyait autour de la mare la mise en place de biotopes complémentaires : pré fleuri, mur de pierres sèches, nichoirs à insectes, haies, en un lieu sans grand intérêt écologique.

Les travaux résultèrent d'une étroite collaboration entre l'asbl EPUVAL, le GAL « Pays des Condruses », l'entreprise « L'Eau de Vie » et les Services Travaux et Environnement de la commune. Le montant total d'aménagement pour la mare était d'environ 5300€ subventionné à 100 % par le SPW.

Dans les corniches de plantations, les enfants, les pieds dans l'eau ont pris beaucoup de plaisir à installer les iris, joncs, phragmites ou encore les baldingères !

Après quelques semaines, nul ne soupçonnait, sous des eaux si paisibles, l'existence d'un milieu grouillant de vie et ce lieu, hier banal, est aujourd'hui, sous les yeux ébahis des enfants, un lieu d'accueil privilégié pour les limnées, naucore, libellules, gerris ou encore les éphémères et les tritons. Le jour de l'inauguration, nous avons même eu le plaisir d'y découvrir des centaines d'œufs de grenouilles !

Au-delà de l'aspect écologique, le projet est un succès humain car de nombreux acteurs se sont impliqués dans sa réalisation et dans sa pérennité (Services Travaux et Environnement de la commune, l'écomusée de Ben-Ahin, l'asbl EPUVAL, le GAL).

D'un point de vue pédagogique, le relais est d'ores et déjà assuré par l'équipe pédagogique et par Madame Ronchaine, enseignante passionnée désormais à la retraite, qui disposent dès à présent d'un milieu à découvrir et à faire évoluer avec les enfants, au fil des semaines et des années.

Bref, encore de belles découvertes en perspective !

Pour plus d'informations :

Service Cadre de Vie
Environnement de Marchin
Nathalie Jasienski
085/27 04 26
nathalie.jasienski@marchin.be



focus

se passer de pesticides c'est possible

et c'est surtout obligatoire dans 2 cas de figure depuis le 1^{er} septembre 2014!

SUIS-JE CONCERNÉ(E) ?

Vous avez une surface imperméable (pavés, klinkers, tarmac, terrasse,...) avec un système de collecte des eaux (grille, avaloir, filet d'eau,...)¹ **ET/OU** la pente de votre surface imperméable est orientée vers le trottoir ou la voirie équipés d'un filet d'eau, avaloir, grille...²

Si dans au moins un de ces 2 cas, votre réponse est « oui », vous ne pouvez plus utiliser de pesticides/herbicides pour traiter cette/ces surface(s) depuis le 1^{er} septembre 2014.

N'OUBLIEZ PAS LA « ZONE TAMPON »

En outre, il faudra respecter une « zone tampon » non traitée de 1 mètre par rapport à cette/ces surface(s) imperméable(s).^{3&4}

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT

La première et la plus simple consiste à empêcher la matière organique (qui permet aux graines de germer) de s'accumuler sur la surface imperméable en procédant à un balayage régulier. Les alternatives aux pesticides sont nombreuses. Découvrez-les sur : www.adalia.be.

Envie de plus d'information sur le Programme Wallon de Réduction des Pesticides ?

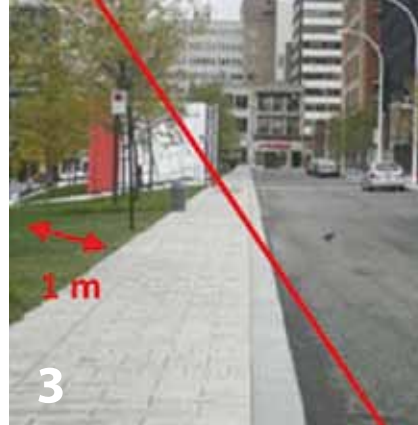
Rendez-vous sur le site de référence en Wallonie : environnement.wallonie.be/pesticides



1



2



3



4

en bref

Les législations ayant un impact significatif pour l'eau adoptées et/ou parues au Moniteur Belge depuis le 1^{er} janvier 2014:

19 décembre 2013 – Arrêté du Gouvernement wallon adoptant les cartographies des zones soumises à l'aléa d'inondation et du risque de dommages dus aux inondations (M.B. 09.01.2014)

▶ Le GW a adopté les 271 cartes représentant l'aléa d'inondation dans les 15 sous-bassins hydrographiques et les cartes représentant les risques de dommages dus aux inondations.

16 janvier 2014 – Arrêté du Gouvernement wallon déterminant les conditions sectorielles relatives à certaines activités générant des conséquences importantes pour l'environnement et modifiant diverses dispositions en ce qui concerne notamment les émissions industrielles (M.B. 18.02.2014)

▶ Cet arrêté transpose la Directive Emission Trading.

4 mars 2014 – Arrêté ministériel relatif au plan de réduction de l'application des produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics (M.B. 26.03.2014)

▶ Cet arrêté concerne l'élaboration des plans de réduction de l'application des produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics. Ces plans doivent notamment contenir un inventaire et des engagements de réduction.

14 avril 2014 – Arrêté ministériel relatif à la désignation de zones spécifiques

▶ Cet arrêté interdit l'accès du bétail à certains tronçons des voies hydrauliques.

13 juin 2014 – Arrêté du Gouvernement wallon relatif à la gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA)

▶ Cet arrêté modifie le cadre réglementaire wallon relatif à l'application de la directive européenne Nitrate.



Nom : POPESCU
Prénom : Ileana Cristina
Organisme : Service Public de Wallonie / DGO3
Fonction : : Attachée à la Direction des Eaux souterraines (DESO) / Département de l'Environnement et de l'Eau

1. Pour vous, quel est l'intérêt d'adhérer à un contrat de rivière ? D'où vient votre engagement ?

Réunir autour de la table tous les acteurs concernés par la problématique de l'eau: les pouvoirs publics, des chercheurs, des citoyens ; avoir connaissance des différentes actions, pouvoir mener des projets en concertation, tout cela, au sein même du bassin, voilà une merveilleuse idée à laquelle on ne peut qu'adhérer.

En tant qu'attachée à la Direction des Eaux souterraines du SPW, la sensibilisation de la population sur les eaux souterraines, cette partie invisible du cycle de l'eau, pourtant si importante pour nous tous, me tient vraiment à cœur. Les contrats de rivière constituent, par exemple, de parfaits relais locaux et des courroies de transmission pour des projets financés par le Service Public de Wallonie. Parmi les plus récents, je peux citer les Monographies karstiques pour les sous-bassins du Hoyoux et de la Solières, ainsi qu'une zone additionnelle entre Sclayn, Bonneville et Andenne et la convention relative à la Caractérisation complémentaire des masses d'eau dont le bon état dépend d'interactions entre les eaux de surface et les eaux souterraines. Pour cette dernière, une action a été incluse en parallèle au niveau du Contrat Rivière Meuse Aval, avec un focus sur les bassins du Hoyoux amont et du Triffoy.

2. Dans la thématique de l'eau, qu'est-ce qui vous réjouit ou au contraire vous révolte le plus ?

Je serai optimiste, en pensant surtout à ce qui me réjouit. Il s'agit principalement du fait que, malgré les défis encore importants, on ne baisse pas les bras, on continue à agir ensemble pour la protection de notre or bleu et on implique de plus en plus les communautés locales dans la prise de décision et dans l'action.

3. Dans le cadre de votre collaboration avec le contrat de rivière, avez-vous une bonne expérience à partager ?

Un de mes meilleurs souvenirs est une journée de terrain dans le cadre de l'étude relative à la caractérisation complémentaire des masses d'eau dont le bon état dépend d'interactions entre les eaux de surface et les eaux souterraines. Une fibre optique devait être placée le long d'un tronçon de 2km de rivière afin d'étudier les venues d'eau souterraine dans le Triffoy sur base de mesures très précises de variation de température dans la rivière. Le travail a réuni des chercheurs de l'Université de Liège, des agents du Département de l'Environnement et de l'Eau du SPW, des bénévoles et des coordinateurs du Comité local du Hoyoux. Une journée de terrain parfaitement organisée, très efficace et dans une excellente ambiance et couronnée de succès puisque nous disposons maintenant de données très précieuses sur les venues d'eau souterraine dans le Triffoy.



l'itw



agenda

10>19 octobre : Festival Nature de Namur

De nombreuses activités sont organisées à Ohey, Fernelmont et la Bruyère. Le CRMA propose une balade « jeu de piste » à Ohey le 18 oct. également dans le cadre de « Rendez-vous sur les sentiers ». RDV à 9h30 à la Chapelle de Libois. Plus d'infos sur le site www.festivalnaturenamur.be.

12 octobre : Marché Passion Nature à Huy

De 11h à 17h dans le cadre champêtre du parc des Récollets. Au programme: ateliers « cuisine en famille », informations sur la culture sans pesticides, producteurs locaux et produits équitables, petite ferme en ville, animation musicale, découverte et dégustation d'insectes. Ville de Huy/Environnement, tél. 085.21 78 21.

16 octobre : Atelier de cuisine anti-gaspi à Wasseiges

Proposé par la commune de Wasseiges et Intradel. À 19h à la salle Al'Torette. Plus d'infos auprès d'Intradel (www.intradel.be).

19 octobre : Journée commune propre à Héron

De 10h à 12h30. Mobilisons-nous pour ramasser les déchets jonchant nos rues. Rendez-vous Place communale à Couthuin.

19 octobre : Promenade de la Mulle

Les CLDR (Commission Locale de Développement Rural) de Berloz et de Waremmes vous proposent une balade dans le cadre de l'opération « Rendez-vous sur les sentiers ». À cette occasion, vous pourrez découvrir un nouveau sentier à travers une balade contée. L'ADL (Agence Locale pour l'Emploi) vous présentera la Rur'Active BOX (container aménagé en bar mobile pour l'organisation d'activités) et ses promenades fraîchement balisées. Des collations sont prévues sur réservation (au plus tard pour le vendredi 17 octobre). Infos et réservations: beatrice.moureau@base.be - 0494/47.80.36

9 novembre : Balade découverte du Geer

Le CRMA et Natagora vous proposent une balade de découverte du Geer et de sa faune le 9 novembre (9h30-12h). Rendez-vous sur le parking du Fort d'Eben-Emael. Infos auprès de Stéphane Bolland - 04/273.78.73

22 et 23 novembre : Salon Fishart à Liège

De 10h à 18h. Un rendez-vous incontournable pour les pêcheurs de toutes disciplines.

22>29 novembre : Semaine de l'arbre

Activités organisées par les communes (distributions d'arbres, bourses aux plantes, stands d'information...): Bassenge, Huy et Eghezée (le 22 nov.), Wasseiges (le 23 nov.), Ans, Modave et Visé (le 29 nov.). Plus d'infos auprès de votre administration communale.

4 décembre : Exploration du monde à Huy

Met à l'honneur les canaux et rivières de France. À 20h à Huy. Plus d'infos auprès du Centre culturel de l'arrondissement de Huy (www.acte2.be - 085/21.12.06)

appel à participation

Action 13Mv1047

Réaliser une monographie karstique pour les sous-bassins du Hoyoux et de la Solières

Calcaire, grottes, pertes, résurgences, dolines, chantoirs,... si ces termes vous parlent alors aidez-nous à mettre à jour l'inventaire des phénomènes karstiques ! Un groupe va être mis sur pieds pour prêter mains fortes à la Commission Wallonne d'Etude et de Protection des Sites Souterrains (CWEPSS) dans ce travail de grande ampleur. Intéressé ? Contactez le Comité local Hoyoux: hoyoux@meuseaval.be - 085 31 71 74.

Attention! Pensez à vous réabonner



Pour des raisons économiques et écologiques, nous souhaitons actualiser notre listing d'abonnés. Si vous souhaitez continuer à recevoir le Meuse Info, il est nécessaire de nous le faire savoir. Plusieurs solutions pour vous réabonner :

Par mail à info@meuseaval.be (préciser le type d'envoi souhaité : courrier ou e-mail),
via notre **site Internet** (www.meuseaval.be) ou via le **talon d'adhésion** ci-joint.

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 40 communes et villes partenaires (*Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimes, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Gembloux, Hananut, Havelange, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lonzen, Marchin, Modave, Ohey, Oreye, Plombières, Raeren, Remicourt, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlainne, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt*).

Avec la collaboration du service Communication de la Ville de Huy. Graphisme : Elise Latinne.
Éditeur responsable : Vincent Mignolet, président de l'asbl Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents. Imprimé sur papier PEFC.



talon de réabonnement



Oui ! Je souhaite me (ré)abonner gratuitement au bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom :

Par mail :

Par courrier :

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents : Place Faniel 8, 4520 Wanze
Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

